

ANNEXE

Intervention rapport d'archivage (Eric RIVAULT) présenté lors du CA de l'IHS du 24 février 2026 et de l'AG de l'IHS du 3 mars 2026

« Alors, sur l'archivage, on en est aujourd'hui à 314 boîtes déposées aux Archives départementales. Ça représente à peu près 35 mètres linéaires. Sur ces 314 boîtes, il y en a 172 qui concernent directement l'Union départementale.

Les Archives départementales vont maintenant commencer le travail de tri plus approfondi et la numérisation. Ça va se faire progressivement, ce n'est pas immédiat, mais le processus est engagé.

Au niveau du siège, on a pratiquement terminé tout ce qui était dans les placards du premier étage. Ça, c'est fait. Ça a été trié, classé et conditionné correctement.

Par contre, il reste un gros travail au grenier. On estime qu'il y a encore entre 120 et 150 boîtes à traiter. Là, on est sur un volume important. Il faudra d'abord les descendre pour pouvoir travailler correctement dessus. On ne peut pas faire du tri sérieux dans ces conditions.

Il y a aussi la question des affiches. Aujourd'hui, elles ne sont pas conservées dans des conditions idéales. Il faudrait fabriquer un meuble spécifique pour les stocker à plat, parce que les affiches pliées ou roulées, à terme, ça s'abîme.

Autre point : l'archivage numérique. On a des disques durs, des supports divers, mais il faut être clair, ce n'est pas fiable dans la durée si on ne fait rien. Un disque dur peut tomber en panne, une clé USB peut devenir illisible. Il faut donc prévoir des copies, au moins en double, voire en triple, et vérifier régulièrement que les données sont toujours accessibles.

On ne peut pas considérer que parce que c'est numérique, c'est réglé. Ça demande un suivi.

Il faut aussi insister auprès des syndicats. Trop souvent, on récupère des archives en vrac, au moment où une structure s'arrête. Ce n'est pas la bonne méthode. Il faudrait que le tri se fasse en amont, régulièrement, et que les militants soient formés à ça.

D'ailleurs, la formation prévue fin mars est importante. Il faut envoyer du monde. On fera à la fois de la théorie, de la pratique et on ira aux Archives départementales pour comprendre comment ça fonctionne concrètement.

L'archivage, ce n'est pas secondaire. C'est la mémoire du mouvement syndical. Si on ne le fait pas sérieusement, dans vingt ou trente ans, il ne restera plus rien d'exploitable.

Donc il faut continuer le travail, renforcer l'équipe et s'organiser pour traiter le reste, notamment ce qu'il y a au grenier. »